

LA CLOTURE DES COMPTES - FISCALITE



Public visé

Assistante et secrétaire de PME, collaborateurs des services comptables, créateurs d'entreprise, professions libérales. Toute personne ayant à participer pour la première fois à des travaux de clôture.



Durée

2 jours – 14 heures. - Présentiel.



Prérequis

Avoir les principes de base de la Comptabilité

Objectifs de la formation :

Savoir établir les documents de synthèse après inventaire, Actualiser et Approfondir les règles fiscales et comptables applicables aux différents actifs, Déterminer le résultat fiscal, calculer l'impôt sur les sociétés.

PROGRAMME

1. Rappel des fondamentaux en Droit comptable et fiscalité d'entreprise

- Cadre légal et réglementaire du droit comptable
- Option retenue pour la présentation des états financiers
- Les obligations fiscales réglementaires
- Rappel panorama BIC/IS

2. Elaboration des comptes annuels et des documents de synthèse après inventaire

- Vérifier la balance générale après écritures d'inventaire
- Regrouper les comptes
- Calculer les totaux par poste du bilan et du compte de résultat.

3. Gestion de la fiscalité de l'entreprise à la clôture

a) Passage du Résultat comptable au Résultat Fiscal

- Les charges déductibles, les produits imposables
- Les principales réintégrations et déductions
- Le régime des PV/MV professionnelles
- Traitement de la 2058A et 2058B/ 2059

b) Imposition des bénéfices de l'entreprise

- Champ d'application de l'IS
- Détermination, enregistrement et paiement de l'IS
- Détermination résultat comptable net d'IS –

4. Maîtrise des autres impôts et taxes de l'entreprise

- Taxe assise sur les salaires : Taxe d'apprentissage, Participation à la formation continue, Taxe sur les salaires,
- Contrôle et contentieux fiscal.



Modalités

Groupe :

5 personnes maximum.

Attestation de formation délivrée en fin de formation.

Formateurs :

Expert et certifié ou avec une expérience significative

Moyens pédagogiques :

Vidéoprojecteur, ordinateurs portables, supports de formation fournis.

Délai d'accès :

Inscription par mail - Au plus tard 15 Jours avant le démarrage de la session.



Méthodes pédagogiques

Nous alternerons différentes méthodes pédagogiques, combinant des apports théoriques et pratiques.

Les participants bénéficieront d'explications techniques, de synthèses, d'études de cas, d'exercices et de mises en situation pour favoriser l'apprentissage actif.



Modalités d'évaluation

Évaluation diagnostique en début de formation afin d'identifier les attentes et le niveau de connaissances des apprenants pour ajuster le contenu et la pédagogie.

Évaluations formatives tout au long de la formation, permettant de mesurer la progression des acquis à travers des exercices pratiques et des études de cas.

Évaluation sommative en fin de formation, comprenant la vérification des acquis et un questionnaire de satisfaction visant à recueillir l'avis des participants sur la qualité de la formation.



Expertise

Nos formateurs allient expertise métier et connaissance du terrain. Leur expérience dans les domaines de la comptabilité, des ressources humaines, du management et de la gestion leur permet d'aborder chaque sujet avec une approche pragmatique et actuelle.

Ancrés à La Réunion, ils maîtrisent les spécificités économiques, sociales et réglementaires du territoire, ce qui rend leurs formations particulièrement pertinentes et adaptées aux réalités locales.

Accessibilité PSH

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez **Mme BENITO**, référente handicap, pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

0262 92 06 91

Organisme certifié Qualiopi

Notre certificat Qualiopi, atteste de la qualité de nos prestations. Il témoigne de notre engagement à fournir des formations de haut niveau et répondre aux exigences du référentiel national.

Organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'action : actions de formation.